



Fédération SUD Éducation

17, bd de la Libération, 93200 St Denis
☐ Tél. : 01 42 43 90 09 ☐ Fax : 09 85 94 77 60 ☐
fede@sudeducation.org ☐ www.sudeducation.org



Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,
110 rue de Grenelle 75007 Paris

Madame la ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche, 1 rue Descartes,
75231 Paris Cedex 05

Monsieur le ministre de l'Intérieur, Place
Beauvau, 75800, Paris

Madame la ministre de la Fonction Publique,
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12

Saint-Denis, le 25/12/2013

Objet : Préavis de grève

Mesdames et Messieurs les ministres,

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant **du lundi 06 janvier 2014 au dimanche 06 juillet 2014 inclus**, pour l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-es, enseignant-es-chercheurs-chercheuses et chercheurs-chercheuses, IATOSS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-es par le ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche, le Ministère de l'intérieur, de l'outre mer et des Collectivités Territoriales, ou le Ministère de la fonction publique ; une négociation préalable a eu lieu le lundi 16 décembre 2013 pour les personnels exerçant des fonctions d'enseignement dans une école maternelle ou élémentaire publique), qui se mobiliseront contre la circulaire sur les nouveaux critères de régularisation des sans papiers du 28 novembre 2012 et la circulaire de lutte contre l'immigration irrégulière du 11 mars 2013 qui n'ont pas, dans la plupart des cas, résolu les problèmes dramatiques que vivent les jeunes scolarisés sans papiers et leurs familles. C'est pourquoi la Fédération SUD éducation appelle tous les personnels à se mettre en grève à chaque fois que les droits fondamentaux des étrangères et étrangers seront menacés : droits à la santé, à l'éducation, à la vie privée et familiale (regroupement familial et mariages des sans-papiers) et droit d'asile.

Afin qu'aucune ambiguïté ne permette de faire pression sur les personnels grévistes, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir en aviser toutes les directions de personnel concernées. Je vous prie de croire, Madame le ministre, Monsieur le ministre, à notre attachement aux services de la Fonction publique.

Françoise Harl , Co-secrétaire de la fédération
des syndicats SUD éducation.